



# CHAMPIONNAT RÉGIONAL DE VTT SPORT ADAPTÉ

LE DIMANCHE 17 OCTOBRE 2021  
A AUTHUME



Fédération  
Française  
du Sport  
Adapté  
BOURGOGNE-  
FRANCHE-  
COMTE

REGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE



AGENCE  
NATIONALE  
DU SPORT



assureur militant



ROUTE/VTT/BMX  
Avenir Cycliste Département Territoire Région

## INFORMATIONS GENERALES

Le Championnat Bourgogne-Franche-Comté de para-VTT adapté est organisé par la Ligue BFC du Sport Adapté, en partenariat avec le club **Avenir Cyclisme Damparis Tavaux et Région (ACDTR)** que nous remercions chaleureusement pour leur accueil. Nous remercions également l'**UM Doloise et son président Alain RAMEL** pour la mise à disposition, à titre gracieux, du site où se dérouleront les courses.

La compétition se tiendra le **dimanche 17 octobre 2021 à Authume**, et sera constituée de 3 parcours : AB/BC/CD.

**Objectif de la compétition :** Ce championnat permettra la qualification des sportifs (jeunes et adultes) de la région pour le championnat de France de VTT qui se tiendra du 24 au 26 juin 2022 à Beleymas (à confirmer).

**Lieu de la compétition :** Le championnat se déroulera sur le terrain de motocross de la Combe aux loups, situé sur la commune d'Authume.

### **Contact et information sur la compétition :**

- Camille Aptel, CTF Ligue BFC du Sport Adapté, 06.30.84.59.46, camille.aptel@sportadapte.fr
- François Toscano, référent cyclisme Ligue, 06.36.57.39.44

**Licence :** Pour pouvoir participer à ce championnat, chaque sportif doit être en possession d'une licence compétiteur FFSA pour la saison 2021-2022, et doit avoir sa classification (AB/BC/CD).

*[Point classification : Les sportifs licenciés inscrits dans le système compétitif de la FFSA sont classés par le biais des tests en référence aux quatre domaines de compétences, dans des « classes » homogènes AB, BC et CD. La finalité de cette codification est de permettre la meilleure expression sportive de tout participant, en fonction de ses capacités, dans des conditions garantissant sa sécurité.]*

Chaque délégation doit avoir au moins un accompagnateur licencié FFSA.

**Frais d'inscription :** Des frais d'inscriptions de **4 €** sont demandés pour chaque sportif. Paiement à effectuer de préférence par l'association afin de réduire d'éventuelles erreurs. Par espèce, par chèque (à l'ordre de LBFCSA) ou par virement : IBAN : FR76 3000 3003 2000 0507 7688 390

**Aspect médical :** Si un sportif est sous traitement, les accompagnateurs devront être détenteur d'une enveloppe cachetée, portant le nom et le prénom du sportif, contenant l'ordonnance (ou un document indiquant le traitement ou les allergies du sportif) et la photocopie de la carte de sécurité sociale. En cas d'intervention, cette enveloppe sera remise aussitôt au secours. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'absence de ces documents. Sur place, un médecin et des personnes titulaires du PSC1 seront présents, et les secours seront prévenus de la manifestation.

**Repas du midi :** Repas tiré du sac. Une buvette de restauration légère sera prévue sur place.

## CONDITIONS DE LA COMPETITION

**Les catégories :** Les vététistes s'affronteront en fonction de leur sexe, de leur classification et de leur âge selon les catégories suivantes :

- Jeunes : - de 16 ans
- Espoirs : - de 21 ans
- Séniors : - de 40 ans
- Vétérans : + de 40 ans

**Matériel du sportif :**

- **Vélo (obligatoire)**
- **Casque (obligatoire)**
- Tenue ample déconseillée
- Gants et lunettes de protection fortement conseillés

**Règlement des niveaux :** **Un seul niveau est proposé lors de cette compétition régionale.** En revanche il y aura 2 niveaux au championnat de France :

- **N1 :** Possibilité de concourir au Championnat de France pour décrocher le titre de champion de France.
- **N2 :** Parcours différents des N1. Une victoire en N2 au championnat de France apporterait le titre de champion fédéral.

**Modalité de qualification au championnat de France :** Pour être qualifié au championnat de France VTT Sport Adapté, le sportif a besoin **de participer à ce championnat régional Bourgogne-Franche-Comté.** Les dérogations ne seront délivrées que sur justificatifs d'absences recevables.

**Déroulement du championnat : (prévisionnel)**

- Accueil (retrait dossards + reconnaissance des parcours) : 8h30
  - Départ course AB : 9h30
  - Départ course BC : 10h40
  - Départ course CD : 11h50
- Remise des récompenses : 13h30

**Parcours :** Les tracés des parcours vous seront communiqués dès que possible.

**Modalité d'inscription :** Fiche d'inscription excel (disponible en PJ) à remplir et à retourner à l'adresse : [camille.aptel@sportadapte.fr](mailto:camille.aptel@sportadapte.fr).

Date limite d'inscription : jeudi 7 octobre 2021.